

Annecy, le 5 avril 2023

### ACCESSIBILITÉ

---

## Les services de la Ville d'Annecy accessibles aux personnes en situation de handicap auditif

**Les accueils de proximité et les services de la Ville d'Annecy sont désormais accessibles pour les personnes en situation de handicap auditif grâce à la plateforme Acceo.**

Pour renforcer l'accès pour tous au service public, la Ville a mis en place Acceo, une solution d'accessibilité téléphonique et physique permettant au public sourd ou malentendant, sourdaveugle et aphasique d'échanger gratuitement avec les services publics ou des établissements privés. Plusieurs systèmes sont à leur disposition : une visio-interprétation, une transcription instantanée de la parole ou une transcription automatique.

Acceo permet aux personnes en situation de handicap auditif de ne plus se déplacer dans les accueils de proximité pour une demande pouvant se faire par téléphone. En se connectant sur la plateforme accessible depuis [www.annecy.fr](http://www.annecy.fr), l'utilisateur entre en contact avec un agent d'accueil de la mairie par le biais d'une tierce personne avec laquelle il communique en langue des signes. L'interprète traduit la demande pour l'agent et la réponse pour l'utilisateur. Ce système est également utilisé lors de rendez-vous en face à face.

Les agents des services qui accueillent du public ont été équipés de tablettes et ont bénéficié d'une formation pour l'utilisation d'Acceo.